

RAPPORT D'ÉVALUATION DE L'UNITÉ

Irji - Institut de recherche juridique interdisciplinaire
François-Rabelais

SOUS TUTELLE DES ÉTABLISSEMENTS ET ORGANISMES :

Université de Tours

CAMPAGNE D'ÉVALUATION 2022-2023
VAGUE C

Rapport publié le 02/05/2023



Au nom du comité d'experts¹ :

Alix Perrin-Renard, Présidente du comité

Pour le Hcéres² :

Thierry Coulhon, Président

En vertu du décret n° 2021-1536 du 29 novembre 2021 :

1 Les rapports d'évaluation "sont signés par le président du comité". (Article 11, alinéa 2) ;

2 Le président du Hcéres "contresigne les rapports d'évaluation établis par les comités d'experts et signés par leur président." (Article 8, alinéa 5).

Ce rapport est le résultat de l'évaluation du comité d'experts dont la composition est précisée ci-dessous. Les appréciations qu'il contient sont l'expression de la délibération indépendante et collégiale de ce comité. Les données chiffrées de ce rapport sont les données certifiées exactes extraites des fichiers déposés par la tutelle au nom de l'unité.

MEMBRES DU COMITÉ D'EXPERTS

Présidente :

Mme Alix Perrin-Renard, université Paris-Dauphine

M. Sébastien Bernard, université Grenoble Alpes - UGA

M. Pierre Bonin, université Paris 1 Panthéon-Sorbonne

Mme Sophie Hocquet-Berg, université de Lorraine

Experts :

M. Rudy Laher, université de Limoges

Mme Corinne Leveleux-Teixeira, université d'Orléans

M. Julien Martin, université de Bordeaux

REPRÉSENTANT DU HCÉRES

M. David Kremer

CARACTÉRISATION DE L'UNITÉ

- Nom : Institut de Recherche Juridique Interdisciplinaire François-Rabelais
- Acronyme : Irji
- Label et numéro : EA 7496
- Composition de l'équipe de direction : codirecteurs : Pr. François Fourment (droit privé) et Pr. Pierre-Yves Monjal (droit public)

PANELS SCIENTIFIQUES DE L'UNITÉ

SHS Sciences humaines et sociales

SHS2 Institutions, gouvernance et systèmes juridiques

THÉMATIQUES DE L'UNITÉ

L'Irji est une unité pluridisciplinaire regroupant des chercheurs de droit privé, de droit public ainsi que des économistes, des historiens du droit et des chercheurs de science politique.

L'unité est organisée en six axes thématiques, auxquels les membres se rattachent, tout en pouvant mener des recherches communes ou transversales :

- Démocratie, libertés et politiques publiques,
- Marché et entreprise,
- Normes et institutions en Europe,
- Procédures,
- Responsabilités,
- Territoires, urbanisme, immobilier.

HISTORIQUE ET LOCALISATION GÉOGRAPHIQUE DE L'UNITÉ

L'institut de recherche interdisciplinaire François-Rabelais (Irji) est une unité de recherche placée sous la tutelle de l'université de Tours. Il se compose au 31 décembre 2022 de 59 chercheurs dont 38 HDR, majoritairement spécialisés en droit public et droit privé. Il a son siège à la faculté de Droit de l'université de Tours.

L'RJI, sous sa forme actuelle, a été créé en 2016, avant d'être labélisé en 2018. Il résulte de la fusion de trois unités de recherche en droit, le Centre de recherche en droit privé, le Groupe d'étude et de recherche sur la coopération internationale et européenne et le Laboratoire d'étude et de recherche sur l'action publique.

ENVIRONNEMENT DE RECHERCHE DE L'UNITÉ

L'Irji participe à la Maison des Sciences de l'Homme Val-de-Loire ce qui lui permet avec le soutien de cette dernière d'organiser des colloques de dimension internationale. L'unité participe également à des réseaux de recherche, européens (Grerca) et internationaux (Réseau NihonEuropa). L'Irji est membre de l'Institut Européen d'Histoire et des Cultures de l'Alimentation (IEHCA). À la suite d'une convention signée en 2021 entre l'université et la Région, l'Irji s'est engagée dans le projet d'initiative académique (FUTURindus). L'Irji gère le centre de documentation européenne et participe à la Maison de l'Europe de Tours, ce qui lui permet de développer des liens avec la Commission européenne ainsi qu'avec d'autres laboratoires européens à l'occasion des rencontres européennes qui réunissent les différents centres de documentation européenne.

EFFECTIFS DE L'UNITÉ : en personnes physiques au 31/12/2021

Personnels permanents en activité	
Professeurs et assimilés	18
Maîtres de conférences et assimilés	37
Directeurs de recherche et assimilés	0
Chargés de recherche et assimilés	0
Chercheurs des EPIC et autres organismes, fondations ou entreprises privées	0
Personnels d'appui à la recherche	2
Sous-total personnels permanents en activité	57
Enseignants-chercheurs et chercheurs non permanents et assimilés	28
Personnels d'appui à la recherche non permanents	0
Post-doctorants	0
Doctorants	57
Sous-total personnels non permanents en activité	121
Total personnels	178

RÉPARTITION DES PERMANENTS DE L'UNITÉ PAR EMPLOYEUR : EN PERSONNES PHYSIQUES AU 31/12/2021. LES EMPLOYEURS NON TUTELLES SONT REGROUPÉS SOUS L'INTITULE « AUTRES ».

Employeur	EC	C	PAR
Université de Tours	55	0	1
Total	55	0	1

BUDGET DE L'UNITÉ

Budget récurrent hors masse salariale alloué par les établissements de rattachement (tutelles) (total sur 6 ans)	439,0
Ressources propres obtenues sur appels à projets régionaux (total sur 6 ans des sommes obtenues sur AAP idex, i-site, CPER, collectivités territoriales, etc.)	494,0
Ressources propres obtenues sur appels à projets nationaux (total sur 6 ans des sommes obtenues sur AAP ONR, PIA, ANR, FRM, INCa, etc.)	716,0
Ressources propres obtenues sur appels à projets internationaux (total sur 6 ans des sommes obtenues)	0,0
Ressources issues de la valorisation, du transfert et de la collaboration industrielle (total sur 6 ans des sommes obtenues grâce à des contrats, des brevets, des activités de service, des prestations, etc.)	47,0
Total en K euros	1696,0

AVIS GLOBAL

L'Irji, unité de recherche pluridisciplinaire, créée il y a six ans, par fusion de trois équipes d'accueil préexistantes, a pris sa place dans le paysage de la recherche juridique. Elle bénéficie de moyens de fonctionnement (humains et budgétaires) étoffés. Elle dégage des ressources propres importantes (208 000 euros en 2022) grâce à sa participation à des appels à projets, au dispositif Cifre, aux droits d'inscriptions à des colloques réunissant des professionnels (avocats, professionnels de la santé), et à la perception chaque année du Bonus qualité internationale. Sa production est riche et régulière avec des ouvrages substantiels publiés chez des éditeurs reconnus (*Dalloz, LexisNexis, Lextenso, Bruylant, Larcier*; par ex., *Le contrôle de légalité des actes administratifs, LGDJ*). Elle remplit pleinement les critères de qualité requis par la communauté scientifique des juristes. Elle organise chaque année une dizaine de colloques dont la plupart donnent lieu à publication (*Religion à l'hôpital et Santé; La place de la médecine Libérale; La responsabilité médicale; Le droit de la responsabilité extracontractuelle, Comment les responsables publics répondent-ils de leurs actes?*). L'Irji a su pérenniser et étendre ses partenariats ainsi que les financements obtenus avec des entités locales (MSH et région). Sa participation à des programmes et projets de recherche (*Grerca; Réseau NihonEuropA; APIA «Futurindus»*) contribue de manière importante à son rayonnement.

La période évaluée confirme le dynamisme de la recherche européenne et internationale soutenue notamment par des partenariats avec le Centre de documentation européenne et Maison de l'Europe de Tours, par l'organisation de plusieurs colloques internationaux dans le cadre notamment de ses partenariats avec l'université Salvador de Bahia, avec le Japon (5 colloques organisés sur la période évaluée et une étudiante en mobilité pendant 1 mois), la Thaïlande, le Vietnam, Singapour (avec des doctorants en mobilité). L'unité participe également au Grerca (Groupe de Recherche Européen sur la Responsabilité Civile et l'Assurance) qui rassemble plusieurs centres de recherche, dont l'Irji, ainsi que des chercheurs issus de différents pays d'Europe. Le dynamisme de l'Irji dans la recherche internationale lui permet de bénéficier, chaque année, du Bonus Qualité internationale de l'université de Tours.

L'unité a, par ailleurs, développé des outils de communications performants, notamment son bulletin annuel, rédigé en français et en anglais, lequel reste encore à être développé.

Ce dynamisme s'observe dans les deux autres champs d'excellence de l'Irji, la responsabilité civile et le contentieux administratif.

L'attention de l'Irji doit être appelée sur plusieurs points. L'identité de l'Irji n'est pas suffisamment affirmée depuis la fusion des trois unités d'accueil préexistantes. La multiplication des axes (au nombre de 6), déterminés (à l'occasion d'une réunion de 2015 antérieure à la fusion) au regard principalement de ceux des anciennes entités fusionnées, ne permet pas d'identifier de manière suffisamment immédiate les champs d'excellence de l'Irji. Cette organisation ne favorise pas une recherche transversale, sur des projets dépassant les thèmes des six axes. Malgré l'existence de statuts, aucun dispositif ne garantit effectivement un fonctionnement collégial et transparent.

ÉVALUATION DÉTAILLÉE DE L'UNITÉ

A — PRISE EN COMPTE DES RECOMMANDATIONS DU PRÉCÉDENT RAPPORT

Dans son rapport de 2017, Le comité d'évaluation Hcéres formulait plusieurs recommandations spécifiques à chacun des six critères d'évaluation.

En substance, le comité Hcéres préconisait tout d'abord de développer une politique d'encouragement et de soutien des non publiants et des jeunes chercheurs.

Sur ce point, le soutien à la jeune doctrine s'est manifesté par le co-financement de la publication des thèses. Des progrès ont été faits en termes de qualification des MCF en droit public comme en droit privé. Pour soutenir la recherche en droit de l'Union européenne, l'unité finance de manière pérenne un abonnement à Stradalex. En revanche, aucune politique d'accompagnement en direction des non publiants n'a été mise en place.

Le rapport suggérait également d'améliorer le site internet et au-delà, d'inscrire l'Irji, avec le soutien de l'université, dans l'espace numérique.

L'unité a reconfiguré son site internet, avec un accès en français et en anglais. Elle publie un bulletin, en français et en anglais. Elle a mis en place un compte Facebook suivi par plus de 3 500 personnes. Elle a également mis en place une base de données des avocats (22 017 répertoriés) permettant de promouvoir ses manifestations scientifiques reconnues au titre de la formation annuelle obligatoire des avocats. Dans la même optique, elle a entrepris des démarches pour obtenir l'agrément de la chambre des Notaires.

Le rapport recommandait de surcroît d'assurer la prévisibilité de la dotation récurrente de l'unité et, pour cette dernière, de construire des mécanismes de financements additionnels et externalisés, en bénéficiant de davantage de soutien administratif.

Au titre des mécanismes de financements additionnels, l'unité mentionne la mise en place de tarifs d'inscription aux colloques organisés par l'Irji.

Le montant de la dotation récurrente est plutôt à la hausse. En 2016, cette dotation était de 47 000. Depuis, 2018, elle oscille entre 68 000 et 71 000 euros.

Le rapport invitait enfin l'unité à mieux articuler ses thèmes de recherche, à définir une politique permettant d'arbitrer entre les différents projets et à se spécialiser sur certains champs afin de devenir, sur ces derniers, une référence, et à mettre en place une politique d'encadrement et de soutien à la recherche pour les doctorants.

L'unité est toujours organisée autour de six axes, formulés de manière très large dans le but de regrouper la plupart de ses membres et de favoriser une recherche pluridisciplinaire : Démocraties, libertés et politiques publiques ; Marché et entreprise ; Normes et institutions en Europe ; Procédures ; Responsabilités ; Territoires, urbanisme et immobilier.

Cette diversité ne favorise pas l'identification de champs de spécialités. Par ailleurs, aucune politique n'a été formalisée pour déterminer le mode d'arbitrage entre les projets de recherche. Cependant, le volume important des productions de l'unité lui permet de revendiquer une expertise reconnue dans certains domaines, (procédures, droit européen, droit de la responsabilité) répondant ainsi à la question soulevée dans l'évaluation précédente de construire une « marque ».

Pour ce qui est de la mise en place d'une politique en direction des doctorants, aucune démarche nouvelle n'a été engagée depuis le précédent rapport d'évaluation.

B — DOMAINES D'ÉVALUATION

DOMAINE 1 : PROFIL, RESSOURCES ET ORGANISATION DE L'UNITÉ

Appréciation sur les ressources de l'unité

L'Irji est une unité dotée d'une équipe importante d'enseignants-chercheurs (59 EC).

Il bénéficie de ressources satisfaisantes issues de la dotation récurrente (68 000), du BQI (7 500) et de ressources propres issues d'appels à projets nationaux et surtout régionaux (208 000 en 2022).

La disposition et la répartition des locaux apparaissent satisfaisantes au sein du bâtiment « Recherche » de l'université (au rez-de-chaussée des salles de cours pour les Masters ; à l'étage, l'espace recherche proprement dit avec une bibliothèque et des bureaux). L'Irji indique bénéficier de ressources humaines suffisantes. L'unité est assistée par une personne, ingénieure d'études. Elle peut également bénéficier d'appuis humains de la part de la faculté de droit (pour l'engagement des dépenses et la communication), de l'université (valorisation), du SCD (numérique) ou de la MSH (captations audio et vidéo).

Appréciation sur les objectifs scientifiques de l'unité

L'Irji a maintenu sa politique d'engagement dans des partenariats (par exemple avec la MSH Val de Loire, en bénéficiant de la proximité géographique, et avec l'agence de développement scientifique IEHCA — Institut Européen d'Histoire des Cultures et de l'Alimentation) et dans des appels à projets nationaux (4 contrats nationaux portés par un membre de l'unité) et régionaux (5 contrats régionaux portés par 5 membres de l'unité).

Appréciation sur le fonctionnement de l'unité

L'Irji fonctionne à travers ses axes de recherche dirigés par deux membres de l'unité, à l'exception de l'un d'entre eux.

Aucune structure interne ne garantit un fonctionnement collégial. L'organisation (un conseil de laboratoire composé des deux responsables par axe, pour un total d'une vingtaine de membres, et une assemblée générale au mieux annuelle) favorise un fonctionnement cloisonné par axe. Les choix scientifiques et stratégiques de l'Irji sont du ressort des deux responsables de chaque axe.

L'ingénieur de recherche apporte un soutien important à l'Irji et est fortement impliqué dans le développement de sa stratégie internationale.

Les doctorants sont faiblement associés au fonctionnement de l'unité. Deux représentants sont toutefois présents au sein du conseil de l'unité.

Des canaux d'information internes (listes de diffusion à l'échelle de l'unité et pour chaque axe) fonctionnent, en veillant à éviter la saturation d'informations.

1/ L'unité possède des ressources adaptées à son profil d'activités et à son environnement de recherche.

Points forts et possibilités liées au contexte

Avec un effectif de 59 enseignants-chercheurs, l'Irji figure dans la catégorie des unités les plus importantes dans la discipline juridique. Le niveau de ses effectifs est relativement stable, voire en légère augmentation au cours de la période évaluée (54 EC au 1^{er} janvier 2018).

Les ressources financières de l'unité sont alimentées par une dotation annuelle de la tutelle complétée par l'attribution d'une somme de 7 500 euros au titre du BQI, qui valorise l'activité internationale des unités de recherche. L'Irji fait partie des rares unités (sur les 32 UR de l'université de Tours) à bénéficier chaque année de ce BQI, ce qui témoigne de son implication et de sa reconnaissance dans le domaine de la recherche internationale. Elle est dans le domaine des sciences sociales l'unité qui bénéficie de la dotation la plus forte au titre du BQI.

Au titre de ses ressources propres, l'unité perçoit chaque année 3 000 euros de la Commission Recherche, entre 2 000 et 3 000 euros de la Métropole de Tours. Sur la période évaluée, l'unité a perçu 35 000 euros au titre du dispositif Cifre, ces sommes étant reversées au budget général de l'unité.

Elle perçoit des droits d'inscription pour certains colloques (par exemple, 8 000 euros pour un colloque organisé avec la MGEN).

L'unité bénéficie également de ressources propres importantes (208 000 en 2022). L'adoption par la Région de critères moins favorables pour le soutien aux manifestations scientifiques est compensée par l'implication accrue de la Métropole de Tours. L'unité sait utiliser les opportunités locales, comme le montre l'accord en préparation avec la Direction des ressources humaines de l'Armée de terre ou l'Institut des hautes études de la défense nationale.

Ces ressources permettent chaque année de financer l'ensemble des projets de recherche présentés par les membres de l'unité. Environ 80 % du budget de l'unité est consacré à son activité scientifique, aucune restriction ni aucune enveloppe n'étant alors fixée au préalable au membre de l'unité. Le reliquat (à hauteur de 8 000 à 10 000 euros) permet de financer chaque année l'achat d'ouvrages.

Outre un bureau de 15 m² pour la responsable administrative, l'unité dispose de moyens immobiliers de l'UFR : il résulte que les collègues partagent des bureaux à deux ou trois.

Points faibles et risques liés au contexte

Les modalités de répartition des financements (non fléchés) selon les axes de recherche ou les projets ne sont pas formalisées.

2/ L'unité s'est assigné des objectifs scientifiques, y compris dans la dimension prospective de sa politique.

Points forts et possibilités liées au contexte

Au cours de la période évaluée, les membres de l'Irji ont maintenu une production riche et régulière. La fusion a permis d'augmenter significativement son rayonnement. L'unité s'est attachée à développer sa politique de réseau (Grerca — Groupe de recherche européen sur la responsabilité civile et l'assurance; et NihonEuropa — réseau international de recherche européen-nippon), ses partenariats (Région; conseil

constitutionnel, MSH...) et son engagement dans des contrats de recherche. Sur la période évaluée, l'unité a répondu avec succès à douze appels à projets. Elle s'est aussi attachée à cultiver la dimension internationale de ses recherches en organisant plusieurs colloques dont les actes sont publiés.

Points faibles et risques liés au contexte

Les six axes de recherche ne favorisent pas son identité : leur contenu est principalement déterminé par l'origine historique de l'Irji et est issu de la fusion de trois laboratoires.

3/ Le fonctionnement de l'unité est conforme aux réglementations en matière de gestion des ressources humaines, de sécurité, d'environnement et de protection du patrimoine scientifique.

L'organisation de l'unité repose sur ses six axes de recherche, lesquels sont, en principe, dirigés par deux membres. Ces six axes permettent de couvrir de nombreux domaines de la recherche en Droit. Les thématiques choisies ont permis d'insuffler une recherche pluridisciplinaire regroupant privatistes, publicistes, économistes et historiens du droit.

Points faibles et risques liés au contexte

En l'absence de règlement intérieur, le fonctionnement de l'unité (le nombre et le contenu des réunions de laboratoire, la détermination de l'ordre du jour, l'existence de comptes rendus) demeure peu transparent. La participation des doctorants à la vie institutionnelle de l'unité n'est pas suffisante.

DOMAINE 2 : ATTRACTIVITÉ

Appréciation sur l'attractivité

L'attractivité de l'Irji est soutenue par l'intégration de l'unité à des réseaux ou groupes de recherche et par la participation de ses membres à des sociétés savantes — AFCE, AFDC (association française de droit constitutionnel), AFDA (association Française de droit administratif), AFDE (association française de droit européen) — ainsi qu'à des missions d'expertises et des activités éditoriales. Elle bénéficie d'une solide reconnaissance scientifique, bien que son rayonnement repose sur un nombre trop limité d'enseignants-chercheurs. La politique d'accueil des personnels est satisfaisante. Les démarches liées à l'*open access* demeurent toutefois limitées. Les réponses aux appels à projets sont excellentes, un effort pouvant toutefois être fait pour les appels européens ou les projets ANR. L'unité ne finance aucun contrat doctoral ou postdoctoral.

1/ L'unité est attractive par son rayonnement scientifique et contribue à la construction de l'espace européen de la recherche.

Points forts et possibilités liées au contexte

Le rayonnement scientifique de l'unité et sa contribution à un espace européen de la recherche sont visibles par sa participation à des réseaux et des groupes de recherches scientifiques. Ses liens avec le Grerca (Groupe de Recherche Européen sur la Responsabilité Civile et l'Assurance) et le réseau NihonEuropa sont particulièrement fructueux : le premier a été concrétisé par l'organisation d'une manifestation annuelle depuis 2016 et le second par cinq colloques entre 2016 et 2019. Il faut particulièrement souligner la dimension européenne des travaux et des partenariats d'une partie de l'unité (chaire Jean Monnet, arrivée à terme et non reconduite, Centre de documentation européenne, Maison de l'Europe de Tours). Plusieurs membres de l'unité ont été invités à participer à des conférences ou des colloques à l'étranger comme invités (Argentine, Allemagne, Japon et Espagne). Des colloques internationaux ont été organisés à Tours, ce qui a permis de donner la parole à des chercheurs étrangers. L'Irji bénéficie du Bonus Qualité internationale de l'université de Tours.

Quatre membres du laboratoire exercent des responsabilités éditoriales et le même nombre participe à des instances de pilotage de la recherche ou d'expertise scientifique à l'échelle européenne (EU Project, Cost) et nationale (Hcéres). Quatre encore sont membres de sociétés savantes reconnues internationalement ou sont

membres d'associations et de sociétés savantes ; certains y exercent même des responsabilités au sein de l'AFEE (Association française d'études européennes) et de l'AIDM (association internationale de droit de la mer).

Points faibles et risques liés au contexte

Le choix des partenariats internationaux n'est pas très lisible et ne produit pas le produit d'une action concertée. L'émiettement des axes et leurs objets qui les poussent de manière variable vers l'international rendent sans doute difficile de construire une cohérence entre les différentes activités du centre, ce qui nuit aux synergies et la visibilité.

Au regard de la taille de l'unité, le nombre d'invités internationaux accueillis grâce au soutien de l'université (trois, pour un mois chacun) est faible sur la période.

Le nombre de chercheurs exerçant des responsabilités éditoriales ou participant à des missions d'expertise scientifique demeure également limité.

2/ L'unité est attractive par la qualité de sa politique d'accueil des personnels.

Points forts et possibilités liées au contexte

Les collègues nouvellement recrutés obtiennent de l'université un ordinateur, une décharge de demi-service, et une dotation de recherche de 8 000 euros sur deux ans.

Une salle de travail, en partenariat avec la faculté, est mise à disposition des doctorants et jeunes chercheurs. Les doctorants ont accès à une photocopieuse et leurs déplacements pour recherche peuvent être pris en charge. Un soutien financier et scientifique est accordé à des publications collectives, recensées dans le portfolio, destinées à mettre en valeur la jeune recherche. Les doctorants sont associés au fonctionnement des axes, qui sont d'un dynamisme variable, et participent aux assemblées générales. Certains doctorants sont très présents sur le site, et aucune différence n'est faite entre eux selon que les thèses sont financées ou non. Un soutien financier à hauteur de 2 000 euros est mis à la disposition des docteurs pour faire publier leur thèse, en complément de l'aide de l'École Doctorale, et l'impression des thèses pour la soutenance et le CNU est également assurée par l'unité.

L'unité comporte un nombre important de collègues pouvant diriger des thèses.

L'unité a accueilli un nombre important de thèses (123), avec 30 soutenances sur l'ensemble de la période, chiffre presque aussi flatteur que celui de la période précédente. Au 31 décembre 2022, l'unité comptait 57 doctorants inscrits. L'Irji finance de manière systématique la reproduction des exemplaires de thèse en vue de la soutenance et de la présentation au CNU. Un soutien financier à hauteur de 2 000 euros est mis à la disposition des docteurs pour faire publier leur thèse.

L'unité a accueilli trois professeurs invités en deux ans (en provenance de Chine et du Japon).

Les trois collègues en poste à l'IUT sont présents et travaillent à l'université de Tours. Ils sont pleinement intégrés à la vie de l'unité.

Les disciplines à faibles effectifs paraissent bien intégrées, comme en témoignent le projet en cours sur le constitutionnalisme en Afrique et en Amérique du Sud, mené par les politistes mais qui associe les constitutionnalistes, ou la collaboration des juristes avec les économistes sur les questions de vieillissement ou le libéralisme (et aussi avec des collègues littéraires d'autres unités).

Points faibles et risques liés au contexte

L'unité n'indique qu'une seule soutenance d'HDR pour la période (il y en avait dix pour l'ensemble des entités fusionnées pour la période précédente). Aucune politique particulière pour encourager les intéressés à s'inscrire dans une telle démarche n'a à ce jour été mise en place par l'unité

L'unité renvoie à l'École Doctorale pour l'accueil des doctorants, alors que ce point de faiblesse était déjà signalé par l'évaluation précédente.

Alors que beaucoup des thématiques de l'unité se prêtent à la construction de financements par le dispositif Cifre et que cinq Masters deux sont en partie en alternance, le nombre de Cifre demeure limité. Trois sont mentionnées pour la période, cinq sont en cours. Si les collectivités territoriales financent des thèses à une hauteur louable, le nombre des autres contrats doctoraux, comme cela était déjà signalé dans l'évaluation précédente, est faible (moins de deux par an pour l'université) dans les données de caractérisation. L'unité semble s'en satisfaire, et en l'absence de concurrence pour cette ressource, n'a pas défini de critères de sélection.

Le nombre des soutenances est à peine supérieur à celui des abandons (26 au cours de la période examinée), et on compte encore plusieurs thèses dont les inscriptions remontent à 2014 voire 2013, et les soutenances après six inscriptions ou plus (jusqu'à près de dix ans) semblent majoritaires, ce qui est aujourd'hui une longueur excessive.

Les co-publications des juristes avec les économistes demeurent complexes, l'approche reste pluridisciplinaire et ne construit pas de véritable transdisciplinarité.
La diffusion des travaux sur Hal est insuffisante.

3/ L'unité est attractive par la reconnaissance que lui confèrent ses succès à des appels à projets compétitifs.

Points forts et possibilités liées au contexte

Le laboratoire répond avec succès à de nombreux appels à projets.
Entre 2013 et 2020, l'unité a recueilli pas moins de douze financements sur AAP, émanant de divers partenaires, académiques ou non académiques (chaire d'excellence Jean Monnet [qui ne fonctionne plus aujourd'hui], MSH, Conseil Constitutionnel, Université François-Rabelais). Parmi ces partenaires, la Région se taille la part du lion avec pas moins de six financements sur des AAP, traduisant un fort soutien de la part de la collectivité. Un partenariat avec la Commission européenne existe par l'intermédiaire du Centre de documentation européenne géré par l'Irji.

Points faibles et risques liés au contexte

Il y a trop peu de réponses aux appels à projets européens ou ANR. Pour ces derniers, aucun dossier n'a été déposé.
L'unité n'est pas intégrée dans des PIA alors que les champs disciplinaires de l'unité lui permettent cette intégration.
L'unité s'en remet à l'initiative de ses membres sans action d'incitation ou de soutien.
Il est également regrettable qu'il n'y ait pas assez de financement pour des contrats doctoraux et postdoctoraux.

4/ L'unité est attractive par la qualité de ses équipements et de ses compétences technologiques.

Points forts et possibilités liées au contexte

Sans objet

Points faibles et risques liés au contexte

Sans objet

DOMAINE 3 : PRODUCTION SCIENTIFIQUE

Appréciation sur la production scientifique de l'unité

La production scientifique de l'unité est remarquable tant sur le plan quantitatif que qualitatif. Il reste que les publications internationales sont encore trop peu nombreuses, de même que les thèses de doctorat qualifiées au CNU. Surtout, même si la majorité des chercheurs a publié des travaux ces dernières années, il existe encore des déséquilibres dans les productions. Les principes d'intégrité de la science ouverte sont respectés par le laboratoire, même si les publications sur Hal ne sont pas assez développées. Les doctorants sont peu intégrés à l'organisation d'évènements scientifiques.

1/ La production scientifique de l'unité satisfait à des critères de qualité.

Points forts et possibilités liées au contexte

La production scientifique est abondante et de qualité comme en témoignent les nombreuses publications dans des revues réputées (*Dalloz, LexisNexis, Lextenso, Bruylant, Larcier*, par exemple).
L'unité organise de nombreux évènements scientifiques (46 colloques, 35 séminaires au long de la période considérée). Ces derniers font presque systématiquement l'objet d'une publication d'actes, ce qui permet de

valoriser le travail des chercheurs et de diffuser la connaissance. Les chercheurs publient leurs actes dans des collections qui exigent en amont un comité scientifique au moment de la sélection des intervenants et qui reposent en aval aussi sur un comité de lecture. Plusieurs rencontres académiques sont nourries par des partenariats internationaux.

Sur les trois dernières années de la période évaluée, six thèses (en sections 01 et 02) ont été qualifiées au CNU.

Points faibles et risques liés au contexte

On peut noter une certaine hétérogénéité dans le niveau et le nombre de publications entre les membres. Il y a encore trop peu de publications de niveau international.

2/ La production scientifique est proportionnée au potentiel de recherche de l'unité et répartie entre ses personnels.

Points forts et possibilités liées au contexte

Le nombre de publications et de colloques est très satisfaisant par rapport à la taille de l'Irji. La diversité de la production s'ajoute à son volume, et permet à l'unité de revendiquer une expertise reconnue dans de nombreux domaines, répondant ainsi à la question soulevée dans l'évaluation précédente de construire une « marque » (droit européen, droit de la responsabilité, droit des procédures).

Points faibles et risques liés au contexte

La reconnaissance scientifique de certains membres de l'unité est importante, mais ils sont peu nombreux, les mêmes noms revenant souvent dans la liste des travaux. Le risque est donc qu'une minorité très dynamique assure l'essentiel de l'activité de l'unité, et que d'autres membres restent dans une position marginale. Considérant qu'elle n'a pas à évaluer la qualité de la production de ses membres, l'unité ne met en place aucun dispositif pour faciliter l'insertion dans les mécanismes de recherche des nouveaux venus ou des non publiants, pourtant identifiés.

Les publications au plus haut niveau international sont concentrées dans certains domaines (droit civil, droit de l'UE, droit de la mer).

La place des disciplines non juridiques (science politique et économie, soit une quinzaine de collègues tous statuts confondus) et la répartition des spécialités scientifiques entre les axes ne sont pas suffisamment pensées.

Les doctorants, jeunes docteurs et post-doctorants ne participent pas à la production scientifique de l'Irji.

3/ La production scientifique de l'unité respecte les principes de l'intégrité scientifique, de l'éthique et de la science ouverte.

Points forts et possibilités liées au contexte

Les doctorants sont tenus de suivre un module sur l'intégrité scientifique.

L'un des membres de l'unité a été désigné comme référent intégrité scientifique au niveau de l'université pour les SHS.

Les thèses font systématiquement l'objet d'un contrôle par un logiciel antiplagiat.

En termes de science ouverte, l'unité veille à une diffusion régulière des connaissances produites grâce à canal-U permettant une diffusion sur une radio publique (France culture), à une chaîne YouTube et aux réseaux sociaux (FB).

Points faibles et risques liés au contexte

La diffusion des travaux sur Hal est insuffisante.

La sensibilisation aux aspects déontologiques et à l'exigence d'intégrité scientifique est minimaliste.

DOMAINE 4 : INSCRIPTION DES ACTIVITÉS DE RECHERCHE DANS LA SOCIÉTÉ

Appréciation sur l'inscription des activités de recherche de l'unité dans la société

L'Irji partage autant que possible ses connaissances avec le grand public par des interventions dans les grands médias, un site internet et un bulletin rédigé en français et en anglais. Les colloques sont proposés à la formation continue des professionnels du droit, ce qui traduit un souci d'ouverture au monde socio-économique. Ses collaborations avec des acteurs socio-économiques ou ses interventions à destination du grand public demeurent toutefois très en deçà de ce que ses compétences et ses champs d'expertise pourraient laisser espérer.

1/ L'unité se distingue par la qualité de ses interactions non académiques.

Points forts et possibilités liées au contexte

L'Irji a un partenariat avec la maison de l'Europe, la Commission européenne par le biais du Centre de documentation européenne ainsi qu'avec la région Centre Val de Loire. Il faut ainsi porter à son crédit d'avoir su pérenniser et étendre les financements obtenus des entités locales (MSH et Région).

Ses chercheurs sont régulièrement sollicités pour son expertise auprès de médias (radio RCF).

Trois doctorants bénéficient du dispositif Cifre.

L'unité a développé un outil d'analyse des terroirs viticoles au travers du projet VitiTerroir (2013-2019), financé par la Région.

Points faibles et risques liés au contexte

Le nombre interactions non académiques reste trop limité.

L'unité n'a pas développé d'appétence particulière pour répondre aux demandes des acteurs du monde socio-économique, alors que son positionnement scientifique lui donnerait toute légitimité et toute compétence pour cela. L'unité ne mentionne la signature d'aucune convention pour la formation continue du monde non académique.

2/ L'unité développe des produits à destination du monde socio-économique.

Points forts et possibilités liées au contexte

L'unité veille à ouvrir ses manifestations scientifiques aux professionnels du droit, ce qui se concrétise par la reconnaissance des barreaux et la constitution d'une vaste base de données des avocats (plus de 22 000 noms) qui suivent l'activité de l'Institut (ce qui se traduit également en termes de droit d'inscription). Un effort comparable est en cours avec la chambre des notaires. Il en résulte des ressources propres non négligeables chaque année (jusqu'à 21 000 euros). Un nombre croissant de manifestations sont organisées en hybride.

Deux projets d'envergure sont menés dans le domaine viticole (VitiTerroire; Sepage: stratégies de transmission des Exploitations et Pratiques professionnelles en viticulture).

Points faibles et risques liés au contexte

L'unité n'est pas engagée dans les activités de valorisation dont elle ne fait pas une priorité.

3/ L'unité partage ses connaissances avec le grand public et intervient dans des débats de société.

Points forts et possibilités liées au contexte

La diffusion des connaissances au-delà des cercles académiques a visiblement progressé depuis l'évaluation précédente et est assurée par la captation et la diffusion sur Canal-U de la plupart de ses manifestations, voire sur YouTube. L'unité dispose d'un compte twitter et d'un compte Facebook suivi (3 500 abonnés). Le site de

L'unité a également été refondu, et l'unité dispose d'un dense et copieux bulletin annuel, en français et en anglais.

Plusieurs des membres de l'unité disposent d'une « surface médiatique » et sont sollicités pour leur expertise au niveau local ou national (interventions dans des grands media nationaux : Le Monde, le Figaro, Libération, France Culture ; ou locaux). Un membre de l'unité anime deux blogs sur Mediapart.

Points faibles et risques liés au contexte

La diffusion sur Hal ne fait pas l'objet d'une politique concertée et est laissée à l'initiative des auteurs.

C — RECOMMANDATIONS À L'UNITÉ

Recommandations concernant le domaine 1 : Profil, ressources et organisation de l'unité

L'unité devrait organiser des manifestations et des publications transversales aux axes (un séminaire du laboratoire, des rencontres de présentation des publications, voire une revue qui donnerait plus de poids à la marque Irji), afin de favoriser les synergies, de donner de la cohésion à l'ensemble de l'unité et de permettre à ses membres de savoir mutuellement sur quoi ils travaillent. En confier la responsabilité à des membres juniors peut être un moyen de les engager à la coordination et à l'animation de la recherche collective.

La vie démocratique de l'unité devrait être renforcée. Des assemblées générales devraient avoir lieu plus régulièrement afin d'augmenter les sollicitations collectives de l'équipe.

Recommandations concernant le domaine 2 : Attractivité

Un effort devrait être poursuivi pour les appels européens ou ANR.

L'unité doit tendre vers une plus grande homogénéité de ses membres et de ses équipes

Aussi, l'unité est encouragée à s'engager dans des AAP nationaux et internationaux ambitieux.

Pourraient être mis en place des dispositifs à destination des nouveaux arrivants et des « HDRisants », éventuellement en coordination avec les instances de la tutelle (décharges...).

Pour renforcer l'attractivité pour les doctorants et postdoctorants, ces derniers pourraient être associés, scientifiquement et participer à l'activité collective de l'unité. L'unité est encouragée à faire un effort à propos de la recherche de financements de ces contrats postdoctoraux. Une politique visant à résorber les thèses trop longues devrait également être conduite.

Il convient d'explicitier les critères d'excellence et les modalités déterminant l'allocation des ressources aux projets scientifiques et aux publications, ce qui constituerait une aide et une stimulation pour ceux qui sont à l'initiative de ces demandes. C'est également un moyen de réfléchir à une politique scientifique globale de l'unité, qui ne repose pas exclusivement sur le « bottom-up ».

Recommandations concernant le domaine 3 : Production scientifique

Les chercheurs de l'Irji doivent être incités à déposer leurs travaux sur Hal et à publier dans des revues à diffusion internationale. Une politique d'appel à candidatures nationale pour retenir les meilleurs doctorants (avec potentiel de qualification CNU) est à envisager.

La mise en place d'un dispositif à destination des personnels qui ne publient pas est à envisager ainsi que des incitations en faveur de la science ouverte.

Recommandations concernant le domaine 4 : Inscription des activités de recherche dans la société

Une stratégie de développement des interactions non académiques devrait être mise en place.

La signature de conventions avec le Barreau et la chambre des notaires permettrait de développer la formation continue auprès du monde non académique. De manière plus générale, il est souhaitable que l'unité s'engage dans des actions de partenariat plus nombreuses et diversifiées avec des acteurs socio-économiques.

Il convient de valoriser le considérable outil de communication que constitue le bulletin annuel.

DÉROULEMENT DES ENTRETIENS

DATE

Début : 13 février 2023 à 10 h

Fin : 13 février 2023 à 17 h

Entretiens réalisés en distanciel

PROGRAMME DES ENTRETIENS

9 h - 9 h 15 : Réunion à huis clos des membres du comité

9 h 15-9 h 30 : Vérification du bon fonctionnement technique des dispositifs

9 h 30-10 h 15 : Réunion plénière (tutelle, direction de l'unité, enseignants-chercheurs, doctorants, personnels d'appui à la recherche....)

10 h 15-11 h 00 : huis clos avec la direction de l'unité, les enseignants-chercheurs et les personnels d'appui à la recherche

11 h-11 h 30 : pause

11 h 30-11 h 45 : Entretien à huis clos avec les représentants des tutelles

11 h 45-12 h 45 : pause déjeuner

12 h 45-13 h 30 : huis clos avec les enseignants-chercheurs et les personnels d'appui à la recherche hors la présence de la direction de l'unité

13 h 30-14 h 00 : huis clos avec les doctorants et les postdoctorants de l'unité

14 h-14 h 30 : huis clos final avec la direction de l'unité

14 h 30-15 h 30 : huis clos final du comité

POINTS PARTICULIERS À MENTIONNER

Le Hcéres nomme et mandate des comités d'évaluation qui sont indépendants et autonomes. Dans ce cadre la section 02 du CNU, sollicitée, n'a pas souhaité être représentée dans ce comité.

OBSERVATIONS GÉNÉRALES DES TUTELLES

Hcéres
Département d'évaluation de la recherche

Tours, le 24/03/2023

Objet : DER-PUR230023187 - IRJI - Institut de recherche juridique interdisciplinaire François-Rabelais

Au nom de l'EA IRJI et de l'université de Tours, j'adresse mes sincères remerciements aux membres du comité d'experts Hcéres pour leur rapport et leurs recommandations. Suite à lecture attentive du rapport, l'université de Tours souhaite faire les observations suivantes sur le caractère structurellement contraint des marges de manœuvre de l'établissement en matière de recrutement.

1. Depuis de nombreuses années, la sous-dotation de notre établissement est reconnue : en effet, au regard d'universités de taille, de localisation et de structuration comparables (universités de province de taille moyenne avec un secteur santé), **l'université de Tours accuse un écart structurel historique de 10 à 17 Millions d'Euros sur sa SPCSP (chiffres des comptes financiers 2021)**. Depuis son élection, l'équipe présidentielle actuelle n'a cessé d'entreprendre toutes les démarches auprès du MESR pour obtenir un rééquilibrage, ce qui a abouti en 2021 à l'obtention d'une dotation d'amorce de rééquilibrage de 1M€. Celle-ci a permis à l'établissement de recruter quelques emplois (essentiellement de Biats et d'enseignants-chercheurs) et de republier des postes pourvus depuis longtemps par des ATERS.

2. Le plafond d'emploi état de l'université de Tours n'a pas été augmenté depuis 2018 (il se monte à environ 2110 ETPT). Le MESR, conscient de cette difficulté, vient de remonter ce plafond de 21 ETPT, sachant cependant que cette quotité est en grande partie liée à la création de la faculté d'odontologie de l'UT et à l'appui à la création de la faculté de médecine d'Orléans.

3. La sous-dotation en emplois de titulaires oblige l'UT à procéder à des recrutements sur son plafond propre (de CDD massivement) : la hausse du point d'indice en juillet 2022 n'ayant pas été compensée en 2023 pour les personnels sur plafond propre de notre établissement, la dotation d'1M€ sus-mentionnée va s'en trouver entièrement annulée.

4. La non-compensation du GVT depuis plusieurs années a abouti à ce que, pour la première fois en 2022, la SPCSP de l'université de Tours (masse salariale et fonctionnement) ne couvre pas les besoins de masse salariale totale de l'établissement.

La conjonction de ces différents facteurs aboutit à de fortes contraintes sur les possibilités de recrutement, tant d'enseignants-chercheurs que de personnels d'appui,



ce qui a d'importantes conséquences, d'une part sur l'appui qu'il est possible d'offrir à la recherche, et d'autre part sur les conditions de travail de l'ensemble des personnels. Par ailleurs, dans les années à venir, les marges de manœuvre seront vraisemblablement encore diminuées, ne serait-ce que du fait de l'augmentation du coût de l'énergie (« seulement » +30% en 2022, mais une hausse de 100% est à anticiper pour 2023, du fait du renouvellement de notre marché), avec une vraisemblable amplification des conséquences mentionnées ci-dessus. Les possibilités d'action résident essentiellement dans la mutualisation des personnels et des équipements, largement mise en avant dans la partie Recherche du DAE établissement et dans les échanges entre le comité et les tutelles.

Enfin, nous transmettons ci-après les observations rédigées par l'unité de recherche.

Je vous prie d'agréer l'expression de mes salutations distinguées.

Le Président de l'université de Tours

A. Giacometti

Arnaud GIACOMETTI

HCÉRES - Rapport d'évaluation - DER-PUR230023187

**Observations de portée générale,
délibérées en Assemblée générale du 21 mars 2023**

Le rapport d'évaluation du Comité d'experts du HCÉRES porte les membres de l'IRJI, réunis en Assemblée générale le 21 mars 2023, à formuler les observations générales suivantes.

Le rapport regrette notamment que la structuration de l'IRJI ne favorise un cloisonnement de la recherche par axe. Si l'IRJI est bien structurée en six axes de recherche, les axes de recherche n'ont pas le monopole des initiatives de recherche collective et chaque axe de recherche partage ses projets de recherche avec les autres membres et axes de l'IRJI, de telle sorte que ceux de ces derniers qui y trouvent un intérêt puissent s'y associer, ce qu'ils font. L'interdisciplinarité se vérifie, au sein des axes, comme, selon les projets, entre axes. À cet égard, les six axes de l'IRJI ne sont pas le prolongement de feues les trois anciennes EA juridiques (CRDP, GERCIE, LERAP), comme cela a été clairement précisé dans le DAE et lors de l'audition. Notamment, l'axe « Normes et institutions en Europe » n'est pas la continuation, sous forme d'« axe » de l'IRJI, de l'ancien GERCIE, comme EA, pas plus que l'axe « Responsabilités » (au pluriel), n'est la reprise, sous forme d'« axe » de l'IRJI, de l'ancien CRDP, comme EA. La fusion des trois anciennes EA en une équipe nouvelle est réussie.

Le rapport déplore par ailleurs un fonctionnement non collégial et non transparent, par exemple dans les arbitrages entre projets, la répartition des financements et les orientations données à la recherche. Les gros efforts consentis par l'IRJI pour l'obtention de financements extérieurs (colloques ouverts à la formation continue, CIFRE, etc), dont les fruits sont mutualisés, n'a pas placé l'IRJI, au cours de la période évaluée, dans la situation de devoir faire renoncer à des projets. La collégialité et la transparence du fonctionnement n'y sont pas formalisées dans les excès de la bureaucratie de la recherche, lesquels ne préviennent pas de l'accaparement des moyens par quelques-uns, sous couvert, parfois, de priorisation des thèmes de recherche. Les informations circulent parmi les membres de l'IRJI, qui échangent sur les projets et autres questions de fonctionnement. La collégialité y est spontanée. Les décisions sont ainsi préparées, prises et partagées de manière transparente, au vu et au su des intéressés. À rythme régulier, la liste des projets est tenue à jour par l'IGE et portée à la connaissance de tous les membres de l'IRJI.

L'IRJI s'éprouve ainsi comme un espace d'opportunités et de liberté scientifiques ouvert aux initiatives de tous ses membres. Cette recherche libre, au fond (choix des thématiques), comme en la forme (mode de fonctionnement), est ce que les membres de l'IRJI veulent qu'il soit. C'est un trait majeur de son identité, si ce n'est son identité tout court.

Plus subsidiairement, le rapport relève que l'IRJI ne s'associe pas suffisamment à la formation des doctorants. L'ED à laquelle l'IRJI et ses doctorants sont rattachés ne valorise pas, par des crédits ECTS de formation doctorale continue, la participation des doctorants aux travaux de recherche de leur équipe. Ce n'est pas incitatif d'une association de l'IRJI à la formation des doctorants, et d'une participation de ces doctorants aux travaux de l'IRJI qui leur sont ouverts : il ne manque pas de leur être ouverts.

En plusieurs occurrences, le rapport retient que les travaux des membres de l'IRJI sont insuffisamment diffusés sur HAL et que leur diffusion y est laissée à leur initiative. Mais HAL n'est pas un outil de recherche utile en droit et en économie.

Enfin, et pour sa part, l'IRJI regrette que le rapport comprenne de nombreuses appréciations introduites par voie d'insinuation : « *semble* » (15), « *paraît* » (2), « *guère* » (1), *etc.*

Les rapports d'évaluation du Hcéres
sont consultables en ligne : www.hceres.fr

Évaluation des universités et des écoles

Évaluation des unités de recherche

Évaluation des formations

Évaluation des organismes nationaux de recherche

Évaluation et accréditation internationales



2 rue Albert Einstein
75013 Paris, France
T. 33 (0)1 55 55 60 10

hceres.fr

[@Hceres_](https://twitter.com/Hceres_)

[Hcéres](https://www.youtube.com/Hceres)

